



Edito

CULTIVER UN ESPRIT POSITIF

Les premiers signes de reprise se font ressentir et les initiatives des entreprises pour développer leur activité se multiplient par le biais de l'innovation, de l'export, par de la prise de risques. Espérons que cette reprise confortera la confiance de nos PME-PMI, forces vives de l'économie et qu'elle donnera l'impulsion salvatrice pour les entreprises à bout de souffle, en quête de signes d'encouragement et à la recherche de vents porteurs ... Pour cela, elles devront faire fi des politiques et de leur environnement qui font le buzz sur la pénibilité au travail dans le cadre de la loi dite de modernisation du travail... On nous parle de souffrance, burn-out, maladies professionnelles et autres douceurs d'entreprendre et de travailler... Voici une drôle de manière de créer un climat propice au recrutement, de donner envie aux entrepreneurs d'embaucher, aux salariés de s'investir, à une frange de demandeurs d'emploi de travailler. Les critères de la loi ont certes été assouplis en diminuant le nombre de critères individuels, mais on ne fait qu'implanter des « lois-usines à gaz » dans des entreprises étouffées de démarches et transformées en centres administratifs !

L'origine de la souffrance au travail, n'est-elle pas d'en être privé ? « La loi du Marché » film de Stéphane Brizé primé au Festival de Cannes ne met-il pas bien en scène cette souffrance d'être sans emploi ? On ne peut donc pas tenir deux discours : celui qui consiste à affirmer que travailler est pénible et celui qui prône la lutte contre le chômage. Si l'on veut que les entreprises retrouvent de la confiance, il faut absolument cultiver un esprit plus positif sur le travail et donner plus de liberté à entreprendre. Et si l'on veut des salariés engagés et motivés, au sein d'organisations qui proposent un vrai projet humain, arrêtons de prendre les chefs d'entreprises pour des cibles. Alors la France renouera avec une croissance durable, des entreprises agiles et des salariés ré-enchantés par leur travail."

Notre numéro de Septembre sera dédié à la prescription et au secteur du tertiaire, avec un panorama sur les systèmes de façade. Ce sera aussi pour nous l'occasion d'apporter à nos lecteurs en avant-première une partie des informations, des nouveautés et des innovations du secteur de la baie en amont du salon Batimat.

D'ici là, nous vous souhaitons une très bonne lecture... et un bel été !

Stéphane Dreux - Dainis